

L'INDÉPENDANT

ORGANE RÉPUBLICAIN

Des îles Saint-Pierre et Miquelon

ABONNEMENT payable d'avance.

St-Pierre, un an 15 francs six mois 8 francs
Pays compris dans l'Union postale un an 18 fr. six mois 10 fr.

Pour les ABONNEMENTS et les INSERTIONS,
S'adresser, au Bureau du Journal, au Gérant

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAÎSSANT LE VENDREDI

Prix du Numéro 40 centimes

ANNONCES payables d'avance.

ANNONCES à la 4^{me} page 25 centimes
Prix minimum d'une annonce 2 fr. 50
RECLAMES (la ligne ordinaire) 50

Toutes communications doivent être remises, au plus tard,
au bureau du Journal, le Mardi matin à 10 heures.

Ce journal publie les annonces judiciaires légales.

SOMMAIRE.

Dépêches télégraphiques. — Affaire boîte. — Arrivée de la station. — Un député en dérive. — Feuille Officielle. — Naufrage du *Victoria*. — Les joyaux du garde-meuble. — Nouvelles diverses. — La pêche à la morue. — Russes et Français. — La vaisselle d'un sans-culotte. — Choses et autres. — Marées de la semaine. — Mouvement du port. — Annonces et avis. — Feuilletons : La Sorcière de Paris, et l'Anaya de la Veuve.

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les télégrammes suivants sont publiés par l'*Indépendant* sous la réserve qu'il n'entend nullement se rendre garant de l'exactitude des nouvelles que ces télégrammes renferment.

SERVICE FRANÇAIS

Paris, le 22 mai 1887.

La formation d'un nouveau cabinet rencontre de grosses difficultés, dont la principale est le maintien du général Boulanger, vivement combattu par des personnalités fort influentes et non moins vivement réclamé par un certain nombre de députés. La gauche radicale et quelques dissidents de divers groupes de la majorité républicaine ont décidé d'interroger le nouveau cabinet quel qu'il soit, si son programme ne leur plaît pas; avec les voix de la droite ils formeraient une coalition qui réunirait 260 à 280 voix, soit la majorité, où peut s'en faut. On aboutirait ainsi à une nouvelle crise. M. Clémenceau pousse à la dissolution, mais la masse des députés n'y est nullement favorable. M. de Freycinet, désigné au Président de la République par MM. Floquet, Leroyer, Brisson, Ferry, etc., pour former le nouveau cabinet, s'est mis à l'œuvre depuis hier, mais les négociations sont lentes. La bourse a monté à la nouvelle du départ définitif du général Boulanger, qui serait remplacé au ministère de la Guerre par M. le général Saussier. L'amiral Aube serait remis-

placé à la Marine et aux Colonies par M. Raynal, ancien ministre des Travaux publics. Le service des protectorats serait rattaché à la Marine et aux Colonies.

Le conseil d'Etat a réintégré dans son grade le prince Murat, qui n'appartient pas à une famille « ayant régné en France », mais il a rejeté les pourvois des autres membres des familles principales, frappés par la loi d'exclusion.

Paris, le 25 mai 1887.

Après le refus de M. de Freycinet; basé sur l'impossibilité de rallier une majorité, M. Rouvier a été chargé de former le cabinet mais il a échoué. Une nouvelle tentative fut alors faite auprès de M. de Freycinet mais cette tentative resta infructueuse. Le Président de la République a ensuite appelé M. Duclerc qui ne réussit pas davantage. Ce matin M. Floquet a été mandé à l'Élysée et chargé de la mission de former le ministère. Il a demandé 24 heures pour chercher ses collaborateurs, M. Floquet servirait le général Boulanger comme Ministre de la guerre.

SERVICE ANGLAIS

Halifax, le 21 mai 1887

Les libéraux unionistes sont, presque tous, opposés au renvoi devant les tribunaux de Londres des procès relatifs aux questions irlandaises. Ils se déclarent prêts à appuyer tout projet raisonnable tendant à abroger la durée des débats.

M. de Freycinet ne parvient pas à former un Cabinet, le général Boulanger se refusant à toute réduction du budget de la guerre. Le général aurait déclaré que tant qu'il serait Ministre de la guerre la France ne se résignerait pas à subir le moindre affront.

Le *Times* dit que les agents européens des banques américaines ont été victimes dans ces derniers temps de fraudes pratiquées sur une large échelle au moyen de fausses lettres de crédit.

De fortes tempêtes se font sentir sur les côtes de l'Angleterre. En Ecosse, des tempêtes de neige et de grêle causent des dégâts.

L'Angleterre promet à la Turquie que ses troupes évacueront l'Egypte dans trois ans. Les deux puissances auraient stipulé que si des troubles intérieurs surgissaient après l'évacuation l'une ou l'autre pourrait faire occuper l'Egypte par ses troupes à l'exclusion de toute autre puissance.

M. W. O'Brien a tenu hier à Kingston des conférences particulières à l'issue desquelles la populace lui a encore lancé des pierres.

Démarches au Ministère à propos des difficultés relatives à la pêche de la morue.

— MM. Hovius et Durand, députés représentant à la Chambre l'arrondissement de St-Malo, M. Riotteau, député de Granville, et plusieurs membres de Chambres de Commerce ont été reçus la semaine dernière par M. Flourens, Ministre des affaires étrangères.

M. Riotteau s'est fait auprès du Ministre l'organe des plaintes soulevées par les difficultés qu'à l'instigation du gouvernement anglais les autorités locales de Terre-Neuve ont élevées à propos de l'exercice, par nos nationaux, de la pêche à la morue.

Il a rappelé que notre droit de pêche était reconnu depuis un temps immémorial, et il a prié M. le Ministre des affaires étrangères de faire aplanir les difficultés si mal à propos soulevées par les autorités de Terre-Neuve.

Notre ambassadeur à Londres avait obtenu déjà une première fois que le gouvernement anglais ne ratifiât pas cette décision des autorités de Terre-Neuve pour la campagne qui vient de finir.

C'est en prévision de la campagne prochaine qu'une nouvelle démarche a été faite par MM. Riotteau, Hovius et Durand.

M. Flourens a promis de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que le droit des pêcheurs français puisse être exercé à l'avenir sans difficultés.

CONSEIL GÉNÉRAL (DILLE-ET-VILAINE).

Vœu à propos de l'interdiction de la vente de la boîte aux pêcheurs français.

M. Hovius donne lecture d'un vœu déposé par plusieurs conseillers demandant que le gouvernement britannique ne ratifie pas le règlement de St-Jean qui, l'année prochaine, doit interdire la vente aux pêcheurs français des amores nécessaires pour la pêche de la morue à Terre-Neuve.

Si le gouvernement anglais approuvait ce projet, la situation de nos nationaux deviendrait désastreuse.

Le vœu est adopté à l'unanimité, après un long discours de M. Durand.

Nouvel appât pour la pêche de la morue.

Le vice-amiral Ministre de la Marine et des Colonies a autorisé M. Bouvais, de Nantes, à faire expérimenter, par les soins du commandant de la station navale de Terre-Neuve, un nouvel appât pour la pêche de la morue, qu'il a découvert.

(Union Malouine et Diannaise).

Arrivée de la Station

Mardi dans la journée, arrivait la *Clorinde* favorisée d'une courte traversée et mouillant sur notre rade quelques jours seulement après l'arrivée du *Drac*, retardé dans son atterrissage par une brume intense et persistante.

Le nouveau Chef de Station, M. le capitaine de vaisseau Humann, a déjà été l'officier de notre Colonie, il y a une douzaine d'années environ ; il commandait alors le joli aviso *l'Adonis*, faisant partie de la division de l'amiral Thomasset.

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT.

N° 2

LA

SORCIÈRE DE PARIS.

Par TURPIN de SANSAY.

LE MENDIANT DE NOTRE-DAME.

I

Jeanne, pendant ce temps, restait seule dans la demeure de son père, en proie à un chagrin secret, mais repoussant les conseils de sa sœur, Anne de Beaujeu, qui l'engageait à se venger.

Anne, pour agir ainsi, avait de bons motifs ; elle aimait le duc d'Orléans, et le duc dédaignait. Or, femme pardonne peu les mesures faites à ses sentiments. Louis s'en

production autorisée pour les journaux ayant traité avec
Société des Gens de Lettres

aperçut dans la suite par tous les ennemis que lui causa la dédaignée princesse de Beaujeu et surtout par son emprisonnement pendant trois années à la grosse tour de Blois sous le règne de Charles VIII.

Mais pourquoi Jeanne n'inspirait-elle aucune sympathie à son mari.

Hélas ! la pauvre fille était laide ! Elle possédait cependant de beaux cheveux blonds, des dents blanches et une peau fine ; tout autre qu'un mari forcé s'en fut aperçu. En outre, elle adorait l'époux que lui avait donné son père.

Ces qualités ne trouvèrent pas grâce devant le duc ; il ne vit que la pression exercée par Louis XI, la démarche boîteuse de Jeanne, et ne lui accorda pas même la pitié à laquelle avait droit le bon cœur de l'épouse.

Après ses amours légers aux environs de Plessis-lez-Tours, Louis d'Orléans, d'humeur chevauchante, entendit parler d'Anne de Bretagne, fille du duc François II, et voulut la voir. Il la vit en effet, et monseigneur Cupidon les transperça tous les deux

de sa flèche dangereuse.

Cette passion acheva le délaissement de Jeanne de Valois.

Les années se passèrent ; Louis XI mourut. Charles VIII, son successeur, après avoir épousé Anne de Bretagne, par suite d'une convention diplomatique, se blessa mortellement au jeu de paume, et le duc d'Orléans fut appelé à porter la couronne.

Pendant le règne de Charles VIII, Louis était demeuré prisonnier ; ce fut Jeanne qui le sauva : il aurait dû lui tenir compte de cette généreuse action.

Il n'en fut rien.

Désigné pour le trône, son amour se raviva pour la fille de François II, qui s'était retirée dans sa Bretagne chérie. Dès lors, Louis n'eut plus qu'une pensée, épouser la femme de ses rêves.

Il lui rendit une visite secrète, et l'alliance fut convenue entre eux.

Mais auparavant, il fallait obtenir de Jeanne qu'elle consentît au divorce. Le duc d'Orléans, non encore sacré roi, lui fut offrir une position brillante en Poitou, à la condi-

tion qu'elle obtempérerait au nouveau mariage.

Jeanne était fière ; les souffrances avaient ulcéré son cœur, il est vrai, mais elles ne lui avaient pas enlevé le sentiment de sa dignité personnelle. Fille de roi, elle ne voulut pas descendre du trône pour satisfaire les caprices d'un roi.

A toutes demandes concernant le divorce, elle opposa un refus formel.

Louis XII jura de se venger.

Telle était la situation des choses qu'aurait pu raconter le mendiant Maugiron car il les connaissait à merveille, lui qui avait pris place depuis deux mois à peine sous le portique sculpté de Notre-Dame.

La foule, qui commençait à pénétrer dans l'église à l'appel des cloches, appela plus bruyamment répété, car l'heure de la cérémonie approchait, empêcha, par sa présence, le truand Salmon de renouveler ses invectives à l'égard de Maugiron.

Les mendiants, en un clin d'œil, reprirent leurs positions respectives et formèrent comme un chant cadencé, leurs cris plain-

C'est cette même année que la division de l'Atlantique nord est allée faire une excursion amicale à Québec, où le pavillon français a été l'objet de l'expansion enthousiaste des sympathies Canadiennes pour leur ancienne Mère Patrie. On a dit, dans le temps et à ce sujet, que MM. les Anglais avaient été quelque peu offusqués de ces succès bien inoffensifs cependant. En effet, des fêtes splendides ont été organisées pour souhaiter la bienvenue aux représentants de la France, qui, de leur côté, ne sont pas restés en retour de politesse. Ces souvenirs encore vivants à Québec, y ont fait époque et sont dûs en bonne partie au Commandant Humann, qui fut un des promoteurs à cet échange de démonstrations si sympathiques et si françaises.

Tous ces charmes, quoique d'un souvenir lointain, seraient peu faits pour rendre possible le séjour de Saint-Pierre, si nous ne connaissons M. Humann que sous les dehors déjà fort attrayants, du gentleman et du diplomate. Mais en 1874 ou 1875, nous avons vu avec quel intérêt il a procédé aux essais et aux expériences du 1^{er} sifflet établi à Galantry. Cette année, par un effet du hasard, nous nous trouvons dans les mêmes circonstances et nous n'attendons pas moins de l'examen d'une question technique qui intéresse toute la navigation, car, soit que nous soyons devenus plus exigeants, soit que l'appareil ait quelques défauts dans la pose ou la construction, nous sommes loin d'être aussi satisfaits.

Si les premiers travaux de la digue et la tenue du Port ont, dans le même temps, intéressé le Commandant de l'Adonis ; aujourd'hui, la colonie verrait comme un bienfait le Chef de Station donner une nouvelle impulsion aux uns et aux autres de ces travaux, qui malheureusement, quoique d'un intérêt capital, n'ont pas eu et n'ont pas encore le don d'enthousiasmer des profanes jusqu'au point de s'en occuper.

Les récentes complications, survenues par la sanction donnée au bill de la boîte, vont rendre la mission de notre station navale plus difficile et plus délicate que jamais, car il va bien falloir prendre résolument position en face de la situation qui vient de nous être faite.

Sans vouloir pénétrer plus avant le secret des instructions ministérielles à ce sujet, nous avons la certitude et la confiance de croire que tout sera tenté pour sauvegarder les intérêts français dans cette question vitale.

UN DÉPUTÉ EN DÉRIVE

Si St-Pierre se passe le luxe d'un délégué, nos voisins de Terre-Neuve s'offrent celui d'un Député.

Il paraît qu'en effet les habitants d'une baie de cette île ont député un des leurs auprès du gouvernement de sa Majesté Britannique pour protester contre le *bait bill* et en demander le retrait.

Le Terre-Neuvien est débarqué dans Londres depuis un certain temps déjà. Ces jours derniers un de ses commettants, qui avait une importante communication à lui faire, lui a adressé un télégramme. Quatre jours après, le télégraphiste rapportait la dépêche à son expéditeur en l'informant que le destinataire avait changé de domicile sans laisser sa nouvelle adresse et que, malgré les recherches les plus actives, on n'avait pu le retrouver dans Londres.

On est d'autant plus inquiet à Terre-Neuve que le Député est parti les poches bourrées des banknotes que lui ont offertes très gracieusement ses compatriotes et on se demande s'il n'aurait pas été assassiné par des malfaiteurs puis jeté dans la Tamise.

La consternation est générale dans le bourg qu'habite le député ; on n'y rencontre que des gens en pleurs criant à tous les échos « Mon Dieu, rendez-nous notre Député ! »

Si nous étions auprès de nos voisins nous leur dirions : « Consolez-vous. Votre député n'a pu être assassiné car on ne fait pas disparaître comme cela un homme de son rang. Il se retrouvera « mais, pour le moment, il doit n'être « qu'en ... dérive. »

FEUILLE OFFICIELLE

TÉMOIGNAGES DE SATISFACTION

Le Commandant de la Colonie, décerne un témoignage officiel de satisfaction à M. Le Denmat, médecin de 2^{me} classe de la marine et à M^{me} Virginie Cavaignac, en religion sœur Césarine, pour le dévouement et l'abnégation dont ils ont fait preuve pendant l'épidémie de variole qui a sévi au Lazaret de l'Île-aux-Vainqueurs, du 18 mars au 15 mai 1887.

Un témoignage officiel de satisfaction est également décerné à M. Ozon, gardemagasin, pour le zèle et l'intelligence qu'il a montré pendant la même épidémie.

Dans la séance du Conseil privé du 14 mai 1887, ont été nommés, pour une année du 1^{er} juin 1887 au 1^{er} juin 1888, assesseurs destinés à compléter conformément aux articles 49 et 50 de l'ordonnance du 26 juillet 1833, le Conseil d'appel statuant en matière criminelle.

Assesseurs titulaires.
MM. Brindejonec. MM. Derouet, Pierre.
Léonie Coste. de Beaudéan.

Assesseurs suppléants.
MM. Mignot, Alphonse.
Lefèvre, Marie.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

M. Brindejonec, Désiré, négociant, a été désigné par le Conseil d'appel (délibération du 17 mai), pour faire partie du bureau de l'Assistance judiciaire pendant l'année 1887, conformément à l'arrêté du 5 mai 1854.

CAISSE D'ÉPARGNE

Conformément aux articles 5 et 6 des statuts de la Caisse d'épargne, le Commandant de la Colonie a, dans sa séance du 14 mai 1887, nommé directeurs de la dite Caisse, MM. Coste, Léonie, Grezet, Auguste et Leconte, Ferdinand.

DOMAINE COLONIAL

Le sieur Vaslet, Mathurin, s'est adressé à l'Administration dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain du domaine situé dans l'enceinte de la ville de St-Pierre, mesurant en superficie 224 mètres 41 décimètres carrés, borné au Nord, par la rue de l'Hôpital ; au Sud, par les n° 296 et 298 ; à l'Est, par le n° 293 bis et à l'Ouest, par le n° 295 bis.

Saint-Pierre, le 21 mai 1887.

Le sieur Olaisola, Pierre, s'est adressé à l'Administration dans le but d'obtenir, à titre onéreux, la concession d'un terrain du domaine situé dans l'enceinte de la ville de St-Pierre, mesurant en superficie 314 mètres 50 décimètres carrés, borné au Nord, par le prolongement de la rue Borius ; au Sud, par le n° 287 bis ; à l'Est, par un terrain domanial et à l'Ouest, par la rue Ducouëdic.

Saint-Pierre, le 21 mai 1887.

Le sieur Victor-Eugène, Adolphe, s'est adressé à l'Administration, dans le but d'obtenir, à titre gratuit, la concession d'un terrain situé dans l'Anse à Brossard, mesurant en superficie 200 mètres carrés, borné au Nord, par la propriété du demandeur ; au Sud, par le domaine ; à l'Est, par la propriété des héritiers Jugan, Jean ; à l'Ouest, par la propriété Hacala, Pierre.

Saint-Pierre, le 21 mai 1887.

NAUFRAGE DU « VICTORIA »

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES

Voici un extrait du récit du sinistre du *Victoria*, tel qu'il a été fait par un passager au rédacteur d'un journal du pays :

« Vers quatre heures du matin, on vint faire dans les salons le contrôle des billets ; c'était le signe d'une arrivée prochaine. Je monte sur le pont ; une brume épaisse régnait autour de nous. Soudain le navire touche contre un rocher et se brise avec un fracas épouvantable.

« Aussitôt l'avant du navire se met à couler, tandis que l'arrière surnage au-dessus des flots. Les passagers, au nombre d'une centaine, s'y précipitent aussitôt. Sur le pont, le spectacle est lamentable. Les femmes se jettent à genoux et au milieu des cris et des sanglots elles supplient qu'on les sauve.

« Les canots de sauvetage du bord sont mis à la mer. Les femmes affolées s'y jettent avant même qu'ils soient descendus. Une forte houle rend la manœuvre difficile, et un canot chavire avec une quinzaine de passagers, hommes et femmes qui périssent pour la plupart.

« Les autres canots sont heureusement mis à flot avec plus de bonheur. Deux vont à la dérive dans la direction de Fécamp. Je monte dans le quatrième avec des gens à peine vêtus. Nous recueillons en route deux naufragés accrochés à des épaves, et nous atterrissons

enfin près de Quiberville, où nous nous trouvons à une scène déchirante ; là se trouve un père avec son enfant qui, dans le naufrage, a perdu sa femme et son second fils. Ces malheureuses gens sont fous de douleur. »

Le navire *Victoria* est perdu avec sa cargaison et ses bagages.

LES JOYAUX DU GARDE-MEUBLE

Qui ne connaît, parmi ceux qui ont visité Paris, un vaste immeuble d'une architecture composite, mais plutôt classique et romane, situé à l'angle de la rue royale et de la place de la Concorde.

Ce bâtiment, — *building*, dirait un yankee, — qui fait le pendant du ministère de la marine, en face de l'obélisque et du Palais-Bourbon de l'autre côté de la Seine, s'appelle le garde-meuble.

C'est dans cette construction que sont conservés depuis dix-sept ans, par la République française, précieusement comme ces reliques plus ou moins sacrées, ce que l'on appelle communément les diamants de la couronne.

Il n'y a pas seulement que des diamants, mais aussi des émeraudes, des rubis, des topazes et d'autres pierres précieuses montés, encaissés dans divers objets, quelques-uns même assez vulgaires.

Ainsi, comme exemple, je citerai un chapeau d'une valeur intrinsèque de deux ou quatre dollars orné d'un bouton en diamant d'une valeur de quarante-huit mille dollars. On remarque dans le tas une culotte dont les boucles sont parées de dix mille dollars de diamants. Il y a aussi des ceintures, des boucles de souliers, et même des objets de l'usage le plus intime, tels que des jarretières.

Depuis longtemps, les députés raisonnables et sans préjugés demandaient à ce cor et à cri la vente de ces objets inutiles, et cela au nom de la logique et de l'économie.

Pourquoi avoir des joyaux, des diamants de la couronne puisque la France, pour la troisième et la dernière fois, ne veut plus de souverain.

Ce raisonnement, bien simple cependant, a mis dix-sept ans pour arriver jusqu'à la cervelle de nos honorables. Mais, comme la raison est toujours la plus forte, le parlement s'est enfin décidé à se défaire de ces loques impériales, de ces oripeaux royaux et à les vendre aux enchères, au plus fort offrant.

Depuis une dizaine de jours les diamants de la couronne sont exposés dans une des salles du musée du Louvre et font l'admiration des amateurs de ces carbones cristallisés par la fusion calrique.

Je crois bien que le moment psychologique était arrivé pour une telle réalisation. Rien ne prouve, en effet, que nous ne sommes pas à la veille de voir le prix

tifs, qui pouvaient se traduire, malgré la nuance des mots et des intonations, par cette phrase :

— La charité, mon beau seigneur ; la charité, s'il vous plaît !

Ils firent bonne recette ; chacun des passants avait son pauvre privilégié.

Mais, plus qu'eux tous, Maugiron fut favorisé de la fortune ; c'est tout naturel. Sa place était la meilleure par suite du prix exorbitant qu'il avait donné de sa charge, et nul visiteur de l'église ne pouvait se dispenser de passer juste à côté de lui.

Depuis que le vieux pauvre était installé, il avait sans cesse excité l'envie, qui jusqu'alors n'avait cependant pas osé se montrer à grand jour ; il fallait l'incident que ce vieux signalé plus haut pour qu'il se manifestât ouvertement.

Ce fut le faux borgne Salmon qui s'en chargea. Il avait été concurrent de Maugiron pour l'achat de la charge, et il ne lui avait pas pardonné sa suprématie sur lui.

Un seigneur, qui donna un écu au misérable, fut le signal des plaintes et du mé-

contentement.

— Est-il heureux, celui-là ! dit Salmon ; il faut qu'il soit protégé de messire Satan pour m'avoir enlevé l'escabeau qu'il occupe injustement aujourd'hui...

Maugiron fixa son interlocuteur.

— Salmon, répondit-il, laisse à chacun ce qui lui appartient, crois-moi... sans cela il pourrait t'en arriver malheur...

— Voyez donc ce beau bohème, avec sa face de carême !... il fait son gentilhomme de potence, et on ne sait d'où il vient...

— C'est vrai ! exclamèrent les autres.

— Je ne dois de comptes à personne, reprit Maugiron ; je vous ai appris, et je veux bien le répéter, que je dormais la nuit rue de la Tonnellerie ; en voilà assez, il me semble !...

— Rue de la Tonnellerie ? J'y suis allé, on ne te connaît pas... railla Salmon.

Maugiron se leva soudain ; le rouge envahit son visage, malgré les couleurs faciles dont il l'avait imprégné pour paraître plus vieux.

— Je n'ai jamais souffert un démenti,

cria-t-il, pas plus de toi que d'autres... Ainsi donc, rengaine ta langue, chien d'enveux, ou sinon...

Pour donner plus de poids à son avertissement, le mendiant de Notre-Dame, tira de dessous son manteau un poignard à lame forte, appelé *miséricorde*, et en menaça le faux borgne.

Aussitôt tous les pauvres s'interposèrent, et Salmon pâlit.

Mais le vieillard n'avait d'autre but que de forcer son adversaire à le laisser tranquille ; il rentra la *miséricorde* sous le pourpoint que cachait son manteau, et regagna sa place.

— Ils m'ont espionné !... se dit-il en jetant un regard sauvage autour de lui ; mais malheur à celui que je rencontrerai et qui cherchera à me reconnaître autre part que sous le portique de Notre-Dame !... Oh ! mon vieux sang de soldat, tu ne devrais cependant pas battre si fort sous les haillons de la misère !...

Le faux borgne, ainsi que tous les pauvres, laissèrent tranquille Maugiron à dater

de cet instant. D'ailleurs, le bon peuple de Paris se montrait de tous les côtés du parvis et l'église s'emplissait ; il fallait profiter des bénéfices du métier.

— C'est égal, se dit Salmon au milieu d'une interpellation de charité, je suis bien aise de savoir qu'il ne demeure pas rue de la Tonnellerie... et, si je peux lui faire perdre sa place, je ne m'en priverai pas. — Ayez pitié d'un pauvre borgne qui n'y voit presque pas, ajouta-t-il tout haut en tenant la main gauche, pendant qu'il maintenait de la droite, le bandeau de taffetas sale qui lui couvrait la moitié de la tête.

Un groupe de quatre personnes, qui parut à l'entrée du portique, pruduit un mouvement inaccoutumé parmi tous les oiseaux de proie de la commission publique.

A suivre.



des diamants tomber au cours du cristal de roche. Les savants et les chimistes ont découvert que cette pierre si rare et, par conséquent si chère n'est autre chose que du charbon de bois mis en fusion par une très haute température. Le jour où la science aura pu accumuler dans un petit creuzet une chaleur assez intense pour liquéfier le carbone, on fabriquera le diamant comme on manufature le verre, le cristal, la fonte et tous les objets dus à la fusion artificielle.

Ce n'est plus qu'une question de temps et d'étude.

Quoi qu'il en soit, et en attendant la découverte, les millionnaires du monde entier vont se donner rendez-vous pour se disputer à coups d'enchères les dépouilles de nos rois.

On dit que les dames des sénateurs démocrates et républicains de la république des Etats-Unis de l'Amérique du Nord vont se piquer au jeu. Nos belles patriciennes de Washington sont désireuses, paraît-il, de se parer de ces pierres qui sentent leur monarchie et leur empire de plus de mille lieues ; elles éprouvent le besoin de faire ressortir, dans les soirées du *high life* du monde officiel, le charme chatoyant de leurs épaules et de leurs bras républicains à l'aide du scintillement de ces diamants royaux.

Il y a bien là un certain raffinement de coquetterie dans cette antithèse capricieuse.

Les descendants des nobles familles, à leur tour, dans leur foi archéologique du passé perdu sans retour, tiendront à honneur, fatalement, d'acquérir quelques brides de ces joyaux.

Tant mieux ! La caisse de notre République profitera, elle aussi, de ces compétitions nobles et roturières.

Les diamants de la couronne auront vécu !

(*L'Indépendant de New-York*).

NOUVELLES DIVERSES

Dimanche dernier, vers minuit, un commencement d'incendie a été causé par la chute d'une lampe à schiste que M^{me} V^e Lechaudelair, en se couchant, avait laissée allumée sur sa table de nuit.

Réveillée par le feu qui atteignait déjà son lit, cette femme affolée par la peur, réussit à éteindre ce foyer d'incendie, mais en se brulant amplement les mains et les bras.

Prévenu aussitôt de cet accident, par une voisine frappant à sa porte en criant au feu, M. Boutillier capitaine des pompiers, se rendit immédiatement sur le lieu du sinistre et constata quelques meubles endommagés et les rideaux brûlés.

Ne voyant plus aucun danger de ce côté-là, il s'empressa, aidé de M. Th. Claireaux, de prodiguer à M^{me} Lechau-delair, les soins que réclamait le triste

état dans lequel son imprudence l'avait mise... Jusqu'au matin, cette infortunée n'a cessé de pousser des cris de douleur, alors que ces deux hommes lui immobilisaient les mains et les bras d'huile de lin.

Avis aux personnes qui ont la funeste habitude de laisser leur lampe allumée la nuit et surtout près de leur lit.

×

Un autre commencement d'incendie a également eu lieu dimanche dans l'après-midi, chez les époux Beaufils (Maison de M^{me} V^e Gautier Isidore).

Ce début d'incendie, qui n'a causé que fort peu de dégât, a dû être occasionné par les flammes tombées de la cheminée sur le bardage de la toiture. Il est très heureux que le locataire s'en soit aperçu à temps.

×

Décidément, dimanche devait être jour d'incendie un peu partout !

Des *imbéciles* n'ont rien trouvé de mieux, pour se distraire, que de mettre le feu à la cabane qui couvrait la vanne à l'étang de la Vigie.

Il est bien à souhaiter que les stupides auteurs de cet acte de vandalisme soient découverts par la police, et alors un exemple de sévère condamnation ne pourra qu'être très salutaire pour ceux qui, dans l'avenir, seraient tentés de les imiter.

Car il faut bien le reconnaître, on ne respecte pas assez la propriété d'autrui à St-Pierre. Une certaine manie de destruction, qu'il est grand temps d'enrayer, sévit trop souvent parmi quelques types de la population. Jusqu'à ce jour, les arracheurs de piquets, de clabards etc., n'ont jamais été inquiétés ; il faut que la police réserve une large part de ses sévérités pour tous ces déliés, sans épargner la toquade des gamins de jeter des cailloux.

×

Allons ! nous constatons avec satisfaction que les bouées ne sont plus destinées à protéger le bureau du port. Depuis plusieurs jours on les trimbale un peu dans toutes les directions, pour les mettre en état de servir.

La crainte du Chef de la Station de Terre-Neuve, y est sans doute pour quelque chose. *L'Indépendant* ne peut donc s'attribuer aucun mérite de ce tardif ralliement au devoir.

La pêche à la morue.

Un avis intéressant les pêcheurs à la morue figure au dernier fascicule des *Arts commerciaux* publiés par le ministère du commerce et de l'industrie ; voici cette note :

L'importation totale de la morue en 1886, écrit le consul général de France à Naples, s'élève en chiffres ronds, à environ 2,005,000 kilogrammes.

La morue d'origine française gagne beaucoup dans la faveur du public napolitain, et la consommation a plus que doublé en 1886, par comparaison avec les chiffres de 1885. On la trouve de meilleur goût et mieux préparée que celle importée d'Angleterre. Elle atteint le prix moyen de 50 à 52 francs., tandis que le produit similaire anglais ne fait

que 40 à 50 fr., les 100 kilogrammes. La maison anglaise Maingay et Robin, qui a pour ainsi dire, le monopole de cet article, a importé elle-même de fortes quantités de poissons français. Les morues provenant directement de Cette et de Bordeaux sont préférées à celles tirées des entrepôts.

MM. Riotteau, député de la Manche, Hovius et Durand, députés d'Ille-et-Vilaine, ont été reçus par M. Flourens, ministre des affaires étrangères.

Ces députés venaient, comme représentants des ports de la Manche, entretenir le ministre de la question de la pêche à la morue à Terre-Neuve, à propos des difficultés que nous avons signalées ici-même. En particulier, ils ont demandé à notre gouvernement de faire les efforts les plus énergiques pour empêcher la mise à exécution de la décision du Parlement de Terre-Neuve, tendant à interdire aux pêcheurs français à Terre-Neuve de s'approvisionner sur place de l'appât connu sous le nom de boëtte, qui est indispensable pour l'exercice de leur profession.

RUSSES ET FRANÇAIS

Récit d'un Officier russe.

(Suite et fin.)

Si nous pouvions les surprendre durant leur sommeil, emporter ce poste, enclouer leurs pièces abritées derrière ces épaulements.

Mais non ! Habituel comme nous à la demi-obscurité de nos nuits boréales, une grande garde nous a devinés dans l'ombre. La sonnerie d'un clairon, couché à plat-ventre, en avant de la tranchée, éveille la compagnie. Il se produit un tumulte ; des ordres sont jetés à la hâte dans la confusion de ce brusque réveil.

Je me retourne vers mes soldats, et, pour les animer du regard, du geste et de la voix, je crie de toute mes forces en tirant mon épée :

— En avant, mes enfants, en avant pour la Russie et pour le Czar !

Ils poussent un hourrah et se précipitent sur les parapets. Une première décharge, bien nourrie, étend à terre une trentaine de fantassins. C'est un combat à coups de crosse, à coups de baïonnette. On est trop près, on s'étreint corps à corps. Russes et Français roulent dans le fond du ravin où la lutte continue dans les ténèbres.

Soudain l'ennemi lance une fusée pour préciser le point de l'attaque, et à la lueur de cette fusée je vois distinctement, sur le col d'un officier que je viens de renverser, ce numéro fatidique : 74^e de ligne.

— Hélas ! hélas ! c'est le régiment d'Henry.

Une sueur froide mouille mes tempes.

J'avance cependant. Nos hommes remplissent cette partie de la tranchée ; d'autres cherchent à y pénétrer du côté opposé pour envelopper l'ennemi et le prendre entre deux feux.

« C'est une bousculade effroyable, où chefs et soldats combattent côté à côté et se frayent, dans ce couloir étroit, un chemin sanglant. On piétine, sans le vouloir, sur les blessés et sur les morts.

La victoire va être à nous.

Mais le rappel bat dans les lignes françaises. Des serpenteaux sillonnent la nuit de leurs facets de flammes. Une section accourt, et une voix qui me fait battre le cœur, une voix vibrante et jeune domine le tumulte, criant :

— Hardi ! hardi ! le 74^e ! Cernez-les ! Pas un n'échappera...

Et Henry Brunet, nu-tête, le sabre au poing, paraît sur la crête de la tranchée.

« Nous sommes à six pas l'un de l'autre.

« J'ai un moment de vertige ; lui, ne me voit pas. Une baïonnette russe l'effleure et va lui traverser la poitrine. Je la fais sauter d'un coup d'épée, comme par mégarde.

« Henry se retourne brusquement le regard brillant de défi, me reconnaît, comprend et pâlit.

— Va-en d'ici, lui dis-je très bas. Je ne pourrais peut-être pas te sauver une seconde fois.

— Qui te prie de me sauver, riposte-t-il avec hauteur ? Tu mériterais pour cette impertinence... Va-en toi-même et que chacun fasse sa besogne !

« Et avec un élan tout français, doublé d'un audacieux courage, Henry se précipita au plus fort de la mêlée.

« L'acharnement redouble.

« Le glacis se jonche de morts.

« Mon camarade de promotion, le capitaine Alexandrowich vient d'avoir le front troué ; trois autres officiers russes gisent à mes côtés.

« Des renforts importants arrivent aux français. Inférieurs en nombre, pris en écharpe par un peloton de grenadiers, nous reculons pas à pas.

« Une balle me casse deux doigts ; un coup de sabre me balafre la joue. Le sang m'aveugle ; je cherche pourtant encore Henry, mais Henry a disparu.

« Notre réserve, postée derrière le bastion, couvre de son feu la retraite de notre colonne, et sous la neige qui tombe plus épaisse, à la lueur d'une aube crépusculaire, pendant que les canons du fort refoulent l'ennemi et labourent sa tranchée, notre petite troupe, décimée, rentre enfin dans la place.»

— Ah ! mes amis, mes amis, ajoutait-il parfois d'une voix fatiguée, vous ne saurez jamais quels efforts cette guerre a couté à deux adversaires égaux en bravoure. Nous admirions les Français, eux aussi nous estimions sachant ce que nous valions au feu. Après les batailles, durant les armistices, volontiers, on se serait serré les mains. Un lien social,

prise.

Hélas ! le désespoir concentré de la pauvre femme réagit sur son cerveau ; elle devint folle, et ce fut dans un état de démenage tranquille, qu'elle continua son chemin, marchant droit devant elle en répétant de loin en loin : « L'anaya ! l'anaya ! »

VI

Quelques mois après les événements que nous venons de raconter, nos troupes entraient victorieuses dans Médeah, après un assaut terrible livré à l'ancienne résidence des beys de Tittery.

Au milieu des ruines, assise dans l'angle d'une maison éventrée par le canon, ils trouvèrent une femme qui paraissait insensible à tout ce qui se passait.

Elle était de haute taille, à en juger par son buste, qui se dressait avec une certaine majesté, supportant une tête brune, expressive, aux traits fortement accusés. Sous son front, un peu bas peut-être, mais large et intelligent, brillaient deux grands yeux bleus entourés d'un cercle bistré creusé par la fièvre.

(A suivre).

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT

N° 6

L'ANAYA DE LA VEUVE

PAR E.-M. DE LYDEN.

V.

Au nom des morts et du Prophète, murmurait-il dans un râle étouffé, j'invoque ton anaya.

A cette invocation terrible, la veuve se trouble et tressaille ; mais tel est le pouvoir de cet appel désespéré, telle est la puissance de cette coutume sacrée entre toutes, que la malheureuse femme ne peut y résister ; elle laisse tomber son voile sur le meurtrier, qui s'en empare et s'évanouit en le pressant contre son sein.

Les assistants restent stupéfaits. Abd-el-Salem et surtout Ali semblent ne pas vouloir tenir compte de la protection providentielle et se baissent pour frapper ; mais on arrête leurs bras vengeurs.

se dessaisir de son talisman protecteur, la mère et le fils s'attachèrent à ses pas sans relâche.

Ce fut pour Ben Afnaoni un autre genre de tourment. Où qu'il se réfugiait, il était sûr de rencontrer ses deux ennemis implacables, la menace dans le regard, l'insulte aux lèvres.

Partout il était dénoncé, partout on racontait ses forfaits, et partout il rencontrait l'injure et le mépris.

Il a mon anaya, disait la veuve, respectons-le !

— Il a l'anaya de ma mère, disait le fils épargnons-le !

Vingt fois le malheureux avait eu la pensée de mettre fin à ses tortures en jetant l'anaya et en se présentant aux coups de ses ennemis ; mais, toujours la peur, l'amour de la vie l'avaient arrêté, et il avait repris sa marche désespérée.

Trois semaines se passèrent ainsi.

Au bout de ce temps, Ali tomba malade subitement ; sa mère dut s'arrêter pour lui donner des soins ; hélas ! le malheur s'acharnait après Deekah. Au bout de trois jours, Ali-ben-Amziân mourait dans ses bras.

La veuve de l'amin ne versa pas une larme. Quand elle eut rendu les derniers devoirs à son fils, elle se remit en marche à la poursuite de Ben Afnaoni ; mais celui-ci était loin, nul ne savait la route qu'il avait

lien plein d'attraits inconscients et de sympathies populaires existait déjà entre la France et la Russie. Nos blessés, réciproquement, étaient traités en frères. Le sang versé, chose étrange, n'excitait aucune haine.

« Notre antipathie, nos rancunes, au contraire, allaient tout naturellement aux Anglais. Les Turcs, eux, ne comptaient guère.

« Aussi, mes amis, ajoutait gravement l'oncle Patrice, moi qui ai vu l'Alma, Inkerman et Malakof, je souris lorsque j'entends dire, depuis 70, que la France se meurt, que la France ne compte plus. C'est faux ! Elle n'est ni morte ni engourdie la vieille nation ! Laissez-la ensemencer les graines nouvelles, laissez les longs soleils mûrir les jeunes épis, et attendez pour la juger les moissons prochaines ! ...

« Que vous dirai-je maintenant ?

« Henry et Olga ont deux fils dans l'armée française. Quand l'horizon politique se rembrunit, que des rumeurs de guerre circulent, tous deux regardent avec confiance du côté du grand, du mystérieux pays de leur mère... Ils savent, à n'en pouvoir douter, que cette région qui s'étend de l'Océan glacial à la mer Caspienne est le seul coin d'Europe où l'on aime sincèrement la France, et ils voudraient faire partager cette rassurante croyance, la propager dans nos villes, dans nos bourgs, afin que la Russie ait beaucoup d'amis chez nous le jour où la patrie d'Olga sera la sœur et l'alliée de la patrie d'Henry. »

MARIE DE BESNERAY.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

LA VAISSELLE D'UN SANS-GULOTTE

A la 9^e chambre correctionnelle de la Seine on a bien ri aux dépens d'un nommé Garbel, un brave homme de pochard, doux comme un mouton d'habitude, prévenu de coups et blessures et d'outrage public à la pudeur.

Le 7 novembre, entre une et deux heures du matin, Garbel rentrant à son domicile— il habite un hôtel meublé, rue Lacépède — en cet état que la légende attribue aux Polonais et à la bourrique de Robespierre.

Il se déshabille, se couche et, au moment de souffler sa chandelle, il s'aperçoit que sa femme, qu'il supposait devoir dormir du sommeil du juste dans la ruelle du lit conjugal, n'est pas à ses côtés. Il l'appelle : « Mélanie ! Mélanie ! » Personne ne répond.

Il a des soupçons, comme de juste, et, sans se vêtir, ce fut là son malheur, pensant sans douce que sa « culotte » lui tiendrait lieu de pantalon, il se met en chemise, à la recherche de l'épouse disparue.

Il tient d'une main un bougeoir, de l'autre un vase à usage généralement nocturne qu'il a pris sous le lit et qu'il brandit en l'air à la façon d'un tomahaw, en hurlant : « Mélanie, si j'te pique, gare à la tête ! » C'était là une antithèse. . . .

Quant Garbel s'en va t-en guerre, il est bruyant à ce qu'il paraît. Tous les voisins, tous les locataires de l'hôtel étaient réveillés, car il s'était promené en frappant à toutes les portes dans les corridors, à tous les étages réclamant sa femme, et en dernier lieu il s'escrimait dans la cour accabla de noms qui ne sont pas précisément les noms d'oiseaux, la Mélanie volage.

A la fin, une locataire du rez-de-chaussée, impatientée, sortit dans la cour et envoia en plein dans les jambes du tapageur un seau d'eau froide, histoire de lui rafraîchir les idées. « Tu ne vas pas faire ta... »

Garbel tout saisi se tait sur le coup, mais la trouve mauvaise, cette douche. Il remonte à son étage sans avoir quitté sa vasselle à flancs rebondis, ouvre sa fenêtre, puis après . . . s'estre recueilli quelques instants, il l'envoie sur la tête de la doucheuse restée dehors. Pan ! ça y est . . . contenant et contenu.

Les projectiles dont cette arme d'un nouveau genre était chargée n'étaient pas dangereux, mais de même que la porcelaine a l'éclat de verre, elle en a la fragilité. Il y eut blessure. Le sang coula.

Garbel, sommé de payer une indemnité de 50 fr. à sa victime, refusa carrément. Il demandait même le remboursement de son.... ustensile, auquel un œil peint au fond donnait une valeur artistique. Plainte a été portée contre lui et l'on a ri.

Gardien et défenseur de la pudeur publique en général, et de la pudeur des locataires de l'hôtel de la rue Lacépède en particulier, le tribunal, écartant le chef de coups et blessures, a condamné Garbel à un mois de prison pour outrage public à la pudeur.

Pourvu que, pendant ce mois de vacances, Mélanie, la cause de cette condamnation, reste tous les soirs dans la ruelle du lit ! . . .

CHOSES ET AUTRES

PENSÉES D'UN SEPTIQUE

« Atteler des sots à sa vie, c'est mettre à sa voiture des chevaux emportés. »

« Il en est de nos amours comme de la coupe sous nos lèvres ; à mesure que nous y buvons, nous y faisons le vide. »

« Il y a deux choses difficiles à arracher à une femme ; le secret de ses amours et l'adresse de sa couturière. »

— « La délicatesse est l'épiderme du cœur. »

— « Rien ne ressemble à une déception comme la réalisation trop tardive d'un désir. »

— « Une femme qui encourage les propos légers est une statue qui s'ennuie sur son piédestal. »

×

Au bureau :

— Décidément, il commence à m'enoyer ce chef du personnel. . . . Je vais lui écrire une lettre à cheval.

— Tu veux donc te faire mettre à pied ?

×

Dans un café :

Un monsieur demande au garçon un grog américain sans sucre et ajoute quelques mots à voix basse.

Un instant après, la porte du laboratoire étant mal fermée, il entend la voix du garçon disant :

— Un américain sans sucre, pour un vieux qu'à la diabète !

×

Dans un salon :

A une dame qui a marié sa fille, il y a quelques mois :

— Eh bien ! êtes-vous contente de votre gendre ?

— C'est-à-dire que je n'en reviens pas. Plein de déférence et d'amabilité pour moi. . . . Enfin un faux gendre !

×

Sur le boulevard :

— Quel est le jour chic pour aller à Robinson ?

Dame, ce doit être le vendredi.

Marées de la semaine

JOURS DU MOIS.	JOURS DE LA SEMAINE	PLEINES MERS.		BASSES MERS.	
		matin.	soir.	matin.	soir.
28	s.	h. 11	m. 51	h. " "	m. 6 42
29	d.	0 30	1 18	6 51	7 39
30	¶	1 53	2 31	8 44	8 52
31	m.	3 10	3 58	9 31	10 49
1	m.	4 23	4 45	10 44	11 16
2	j.	4 56	5 27	11 17	11 48
3	v.	5 56	6 22	" "	0 43

Le gérant responsable, A. Lelandais.

MOUVEMENT du port de Saint-Pierre

BATIMENTS DE GUERRE

L'Aviso-transport le *Drac*, commandé par M. FARRET, lieutenant de vaisseau, a mouillé sur rade de Saint-Pierre, le 20 mai, venant de Rochefort.

Le Croiseur la *Clorinde*, commandé par M. HUMANN, capitaine de vaisseau, a mouillé sur rade de St-Pierre, le 24 mai, venant de Brest.

BATIMENTS DE COMMERCE

Mai. ENTREES.

16 (Québec.) Palma, g. a. c. Blouin, avec biscuit, beurre, farine et bois, pour MM. Riottet et fils.

17 (Marseille.) Emeraude, g. f. c. Chotard, avec sel pour M. Anat. Lemoine.

20 (Lisbonne.) Marie, 3 m. f. c. Amour, avec sel pour M. H. Lecharpentier.

21 (Sydney.) William G. Christie, g. a. c. Toben, avec charbon pour le capitaine.

— (Cadix.) Alix, g. f. c. Nedellec, avec sel pour M. Jourdan.

— (Cadix.) Héroïne, g. f. c. Tremontin, avec sel pour MM. Beust et fils.

— (Cadix.) La Manche, b. f. c. Pichard, avec sel pour M. H. Lecharpentier.

— (Cadix.) Arago, b. f. c. Robin avec sel pour M. H. Lecharpentier.

— (Cadix.) Marie-Henriette, g. f. c. Thouin, avec sel pour les Sécheries de Bouc.

— (Cadix.) Emile, b. f. c. Aubin, avec sel pour MM. Comolet frères et les fils de l'ainé.

— (Cadix.) Louis-Pierre-Marie, b. f. c. Letestu, avec sel pour M. P. Hermen.

— (Sydney.) Duntulm, g. a. c. Mc Kenzie, avec bêtes à cornes et beurre pour M. J. Clément.

— (New-London.) Acadian, g. a. c. Sutherland, avec bêtes à cornes et beurre pour M. Broom.

23 (Baddeck.) Alexander, g. a. c. Mac. Donald, avec bêtes à cornes et beurre pour MM. Folquet et fils.

— (Lisbonne.) Elisabeth, b. g. f. c. Mary, avec sel pour M. Anat. Lemoine.

— (Cadix.) Albert-Elisabeth, g. f. c. Lepage, avec sel pour les Sécheries de Bouc.

— (Port au Choix.) Marguerite, b. f. c. Foliard, avec lest pour MM. M^a Guibert et fils.

— (Guadeloupe.) H. L. C. b.-g. f. c. Charlès, avec vin pour M. H. Lecharpentier.

— (Cadix.) Rubens, 3 m. f. c. Pinsonnet, avec sel pour MM. Comolet frères et les fils de l'ainé.

Mai. SORTIES.

17 (Bordeaux.) Agile, b.-g. f. c. Cibier, avec 146,520 kg. morue verte chargée par la Société des Sécheries de Port de Bouc.

18 (Bordeaux.) Marie, b.-g. f. c. Jean, avec 131,230 kg. morue verte chargé par MM. Comolet frères et les fils de l'ainé.

— (Bridgewater.) Surxivor, b.-g. f. c. Binard, avec lest pour M. Landry.

20 (Bordeaux.) Notre-Dame de la Ronce, g. f. c. Rabel, avec 181,470 kg. morue verte chargé par MM. L. Hubert, H. Mignot, Monier et Mellis et Légasse neveu, et C^{ie}.

21 (Bordeaux.) Hirondelle, g. f. c. Tanqueray avec 132,410 kg. morue verte chargé par MM. St-Martin Légasse neveu et C^{ie}.

— (Halifax.) Amélie-Marie, g. f. c. Gorget, avec lest.

— (Port de Bouc.) Noisiel, b. f. c. Savary, avec 193,175 kg. morue verte chargé par les Sécheries de Bouc.

— (Bordeaux.) Méditerranée, b. f. c. Letestu avec 201,645 kg. morue verte chargé par MM. U. Delugen, Soula et P. Hermen.

23 (Bordeaux.) Amélie, g. f. c. Loisel, avec 105,820 kg. morue verte chargé par MM. E. Poirier et A. Dupont.

ANNONCES ET AVIS.

AVIS

M. BECHACQ, Pierre, a l'honneur d'informer le public qu'il est chargé d'une quantité de commandes concernant le placement de marchandises diverses venant de Sydney, du Canada, des Etats-Unis, etc. telles que :

Bois divers. — Beurre frais. — Charbon de la vieille mine etc.

Il se trouve en outre dans les meilleures conditions possibles pour faire les charrois à domicile, et fournir du lest à des prix très modérés.

Prière aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, de s'adresser à lui.

AVIS

LA COMPAGNIE

THÉ

COLONIAL CORDAGE C^o LIMITED

De Saint-Jean de Terre-Neuve.

A l'honneur d'informer Messieurs les Armateurs et Négociants de la Colonie, qu'elle fabrique toutes sortes de cordages, tels que câbles et funins en chanvre, manille, sisal, lignes de fonds, avançons, filets, rêts etc. et que sa manufacture étant pourvue d'un outillage de la plus grande perfection, elle est à même de fabriquer tous ces articles, de très bonne qualité et à aussi bas prix que n'importe quel marché. Les Armateurs et Négociants, qui se feront plaisir d'articles de sa fabrication, pourront s'adresser directement à la Compagnie, ou à Saint-Pierre, à son Agent, M. MIGNOT ALPHONSE.

Les expéditions se feront sans retard.

NEPTUNE BRAND

PRÉSERVATIVE PERFECTIONNÉE
SANS BORAX

Elle conserve le poisson et empêche le rouge. Avec cet Antiseptique, la boîte pourra être conservée d'une année à l'autre à l'état frais.

Le Neptune Brand perfectionné est le produit d'expériences pratiques, faites pendant plusieurs années consécutives. Les principaux avantages de cette poudre peuvent s'énumérer ainsi :